



STOP !

Une **LIMITE** à ne pas franchir !

La limite nordique des forêts attribuables

Alors que l'exploitation minière et la création de routes sont au cœur du développement nordique, l'avenir de la forêt boréale semble être un enjeu oublié. Pourtant, l'idée de passer outre la limite nordique des forêts attribuables et d'ouvrir ainsi les dernières forêts non exploitées du Québec à l'industrie forestière est présente. Ce geste constituerait alors un recul majeur pour la conservation en milieu boréal.

Le Québec doit s'engager à protéger la partie nordique de la forêt boréale.

RAPPORT SYNTHÈSE

UN ÉCOSYSTÈME UNIQUE!

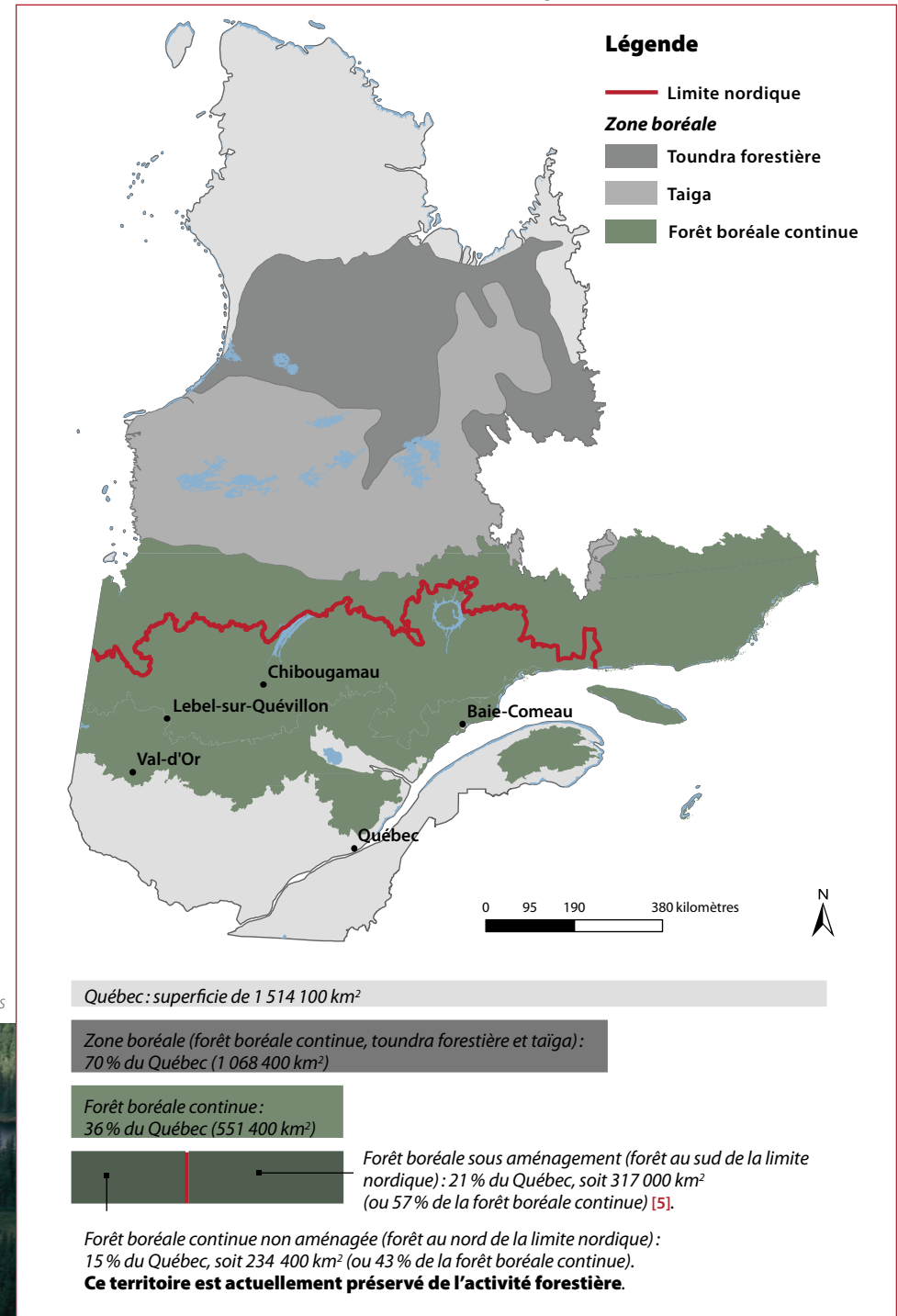
La forêt boréale représente un tiers des forêts mondiales^[1], s'étendant en Eurasie et en Amérique du Nord et couvrant près de 10% de la surface terrestre (15 000 000 km²).^[2] Après la Russie, le Canada est le pays qui possède la plus grande forêt nordique. Un quart des dernières forêts intactes de la planète se retrouvent dans la forêt boréale du Canada.^[3]

Au Québec, la région boréale occupe plus de 70% de la province. Il s'agit d'une large bande s'étendant entre le 48^e et le 58^e degré de latitude nord (**Carte 1**)^[4] Cette vaste étendue n'est pas homogène. Dans sa partie nordique, la forêt est de plus en plus éparse jusqu'à la limite des arbres. Dans sa partie méridionale (jusqu'au 52^e parallèle), les peuplements sont relativement denses; on parle alors de forêt boréale continue.

La forêt boréale continue couvre 550 000 km² au Québec. Elle fait l'objet d'une récolte forestière intensive au sud, alors que sa partie nordique est actuellement préservée de l'exploitation forestière grâce à l'instauration de «la limite nordique des forêts attribuables».

© Mélanie Desrochers

Carte 1. La forêt boréale et la limite nordique.



La **limite nordique** sépare la forêt boréale continue en deux parties. Elle vise à assurer la protection des peuplements nordiques d'épinette noire (pessières) où les conditions de croissance sont plus difficiles et où les risques associés aux méthodes actuelles de récolte sont plus importants. Son tracé est basé sur une analyse des contraintes relatives à l'aménagement, à la croissance des forêts et au maintien de la biodiversité.^[2] Adaptation



1. Ruckstuhl, K.E. et al., 2008. Introduction. The Boreal Forest and Global Change. *Proceedings of the Royal Society London B. Biological Sciences* 363, 2245-2249.
2. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2008. *L'aménagement durable en forêt boréale : une réponse concrète aux défis environnementaux*. Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier, 56 p.
<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/amenagement-foret-boreale.pdf>
3. Anielski, M. et S. Wilson, 2009. *Les chiffres qui comptent vraiment : évaluation de la valeur réelle du capital naturel et des écosystèmes boréaux du Canada*. Rapport commandé par l'Initiative boréale canadienne. Institut Pembina, 78 p.
4. Pothier, David, 2001. Portrait de la forêt boréale québécoise. *Le Naturaliste canadien*, 12 (3), 5-9.
http://www.provancher.qc.ca/upload/file/125_3%20p%2005-09.pdf
5. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2008. Ouvrage déjà cité.

Figure 1. Composition de la forêt boréale.

HISTOIRE DE LA LIMITE NORDIQUE

Plusieurs limites nordiques ont été instaurées par le passé. Au début des années 1970, la limite nordique a été fixée de façon à délimiter le territoire soumis à l'inventaire forestier et la zone de protection intensive contre les incendies de forêt.

En 1975, la limite était établie en fonction de la rentabilité de l'exploitation des forêts. En 1987, avec l'adoption de la *Loi sur les forêts*, la forêt a été subdivisée en 114 aires communes. Après cette date, la limite a encore été remontée vers le nord à quelques reprises, et ce afin de répondre à des demandes d'approvisionnement de l'industrie, et sans aucune évaluation globale.^[6]

Pour remédier à cette situation, le gouvernement a mis en place un comité qui avait pour mandat de tracer les limites du territoire à l'intérieur duquel il est possible d'effectuer un aménagement forestier qui respecte les principes du développement durable. En 2002, à la suite de la publication du rapport de ce comité, le gouvernement a instauré **la limite nordique des forêts attribuables** telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Rappelons que ce rapport, en conclusion, décrit la forêt boréale nordique comme étant une forêt où *la combinaison des éléments du milieu est la plus contraignante, l'exploitation sur une base industrielle pourrait y mettre en péril le maintien de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers ainsi que la conservation de la biodiversité.*

En 2004, le rapport de la commission Coulombe mentionne le rôle de la limite nordique dans la conservation du patrimoine forestier québécois: *En établissant une limite nordique pour l'attribution de volumes de bois à des fins commerciales en 2000, le Gouvernement adoptait une importante mesure de protection. Ainsi, plusieurs écosystèmes forestiers québécois considérés comme fragiles ont été exclus de l'exploitation forestière.*^[7]

Depuis 2005, un comité scientifique chargé de réviser la limite nordique a été mis sur pied. Les résultats de ce comité devraient être connus sous peu. Pendant ce temps, le gouvernement Charest lançait le Plan Nord et annonçait son intention de développer la forêt boréale nordique. En effet, parmi les priorités d'action dans le domaine forestier, on retrouvait l'action suivante: *Élaborer une stratégie d'aménagement durable des forêts situées au nord de la limite nordique des forêts attribuables, y compris une adaptation nordique du concept de la forêt de proximité.* Le gouvernement actuel, quant à lui, ne s'est pas encore prononcé sur l'avenir de la forêt boréale nordique. La publication du rapport du comité scientifique est donc très attendue.

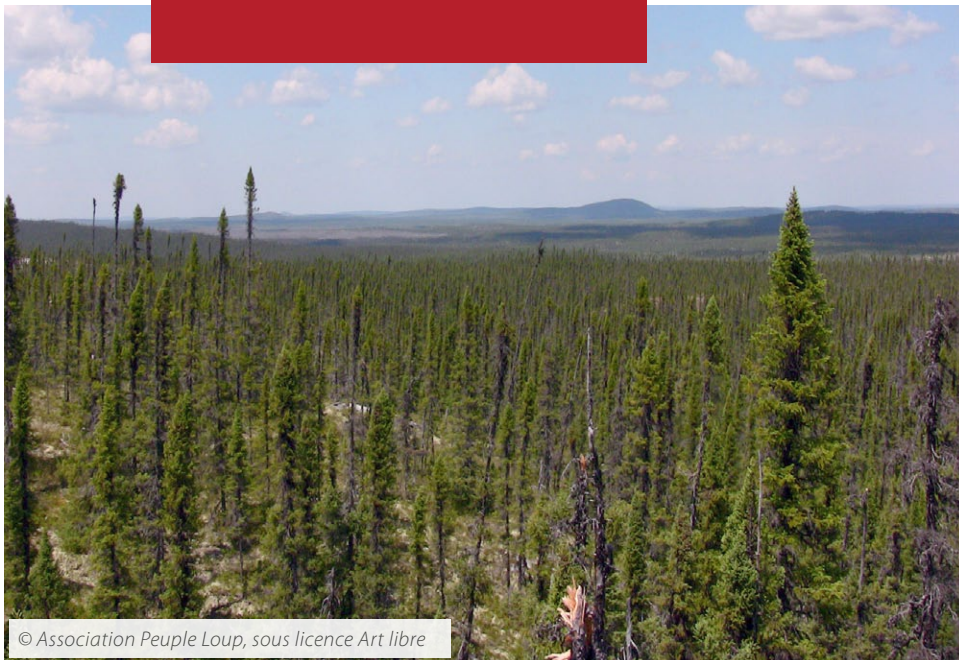


« Ouvrir ce territoire
à la foresterie
serait comparable
à de l'extraction
de ressources non
renouvelables. »^[8]

— Louis Bélanger,
professeur en aménagement
durable des forêts à l'Université
Laval et responsable de
la commission Forêt chez
Nature Québec.



© CCDMD, Le Québec en images, Jean-Marie-Dubois



© Association Peuple Loup, sous licence Art libre

6. Ministère des Ressources naturelles, 2000. *La limite nordique des forêts attribuables*. Rapport final du comité. Québec, Gouvernement du Québec, 101 p.
<ftp://ftp.mrnf.gouv.qc.ca/Public/Bibliointer/Mono/2012/02/0826096.pdf>
7. Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, 2004. *Rapport final*, 307 p.
<http://www.commission-foret.qc.ca/rapportfinal.htm>
8. Bélanger Louis, 2011. *Le Plan Nord, vers une deuxième erreur boréale ?* Lettre ouverte dans le journal *Le Soleil*, édition du 31 octobre 2011.

UN TERRITOIRE FRAGILE ET DYNAMIQUE

Plusieurs chercheurs ont observé l'évolution de la forêt boréale continue. La conclusion de leurs travaux indique qu'au cours des 50 dernières années, les forêts denses d'épinette noire ont diminué de 9% au profit de peuplements forestiers relativement ouverts (pessière noire à lichens).^[9] Ainsi, la forêt boréale s'est clairsemée.

Cette progression est particulièrement importante au nord de la limite nordique où les feux sont responsables de cette dynamique forestière. **Ces résultats indiquent donc que les peuplements forestiers nordiques ont plus de difficultés à se régénérer après une perturbation que ceux situés plus au sud. Ils sont moins résilients.**

Dans la forêt boréale commerciale, les coupes forestières constituent la principale perturbation. À la suite de ces coupes, les peuplements denses d'épinettes noires peuvent également être remplacés par une forêt plus ouverte.

Ainsi, l'ouverture de la forêt boréale nordique à l'exploitation forestière, combinée à la dynamique de perturbation naturelle de cette zone, pourrait faire régresser les peuplements d'épinettes denses. Cela contribuerait à faire progresser la taïga sur la forêt boréale continue.

« Repousser la limite nordique où la coupe forestière est permise équivaldrait à annoncer la fin des forêts denses d'épinettes noires situées au-delà du 51^e parallèle. »^[10]

— François Girard,
Département de biologie,
Centre d'études nordiques,
Université Laval

Photo ci-dessous. À l'arrière-plan, les peuplements d'épinettes sont denses alors qu'à l'avant-plan, la forêt boréale est clairsemée.



9. Girard F., S. Payette and R. Gagnon, 2008. Rapid Expansion of Lichen Woodlands within the Closed-Crown Boreal Forest Zone over the last 50 years caused by Stand Disturbances in Eastern Canada. *Journal of Biogeography*, 35, 529-537. http://nordiquecrsng.chaire.ulaval.ca/chaire_fr/PDF/Girardetal2008.pdf

10. Hamann, Jean, 2008. Une limite à ne pas repousser. *Le Fil*, 43 (19). <http://www.lefil.ulaval.ca/articles/une-limite-pas-repousser-5112.html>

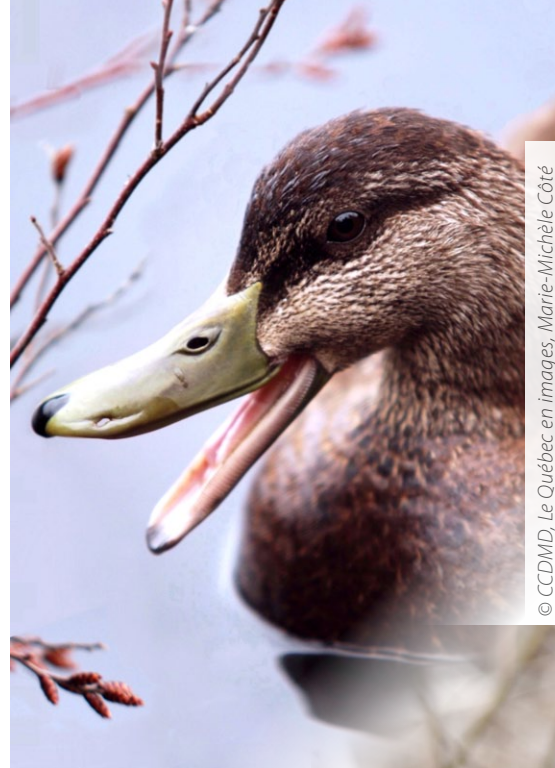


UNE RICHESSE SOUS-ESTIMÉE

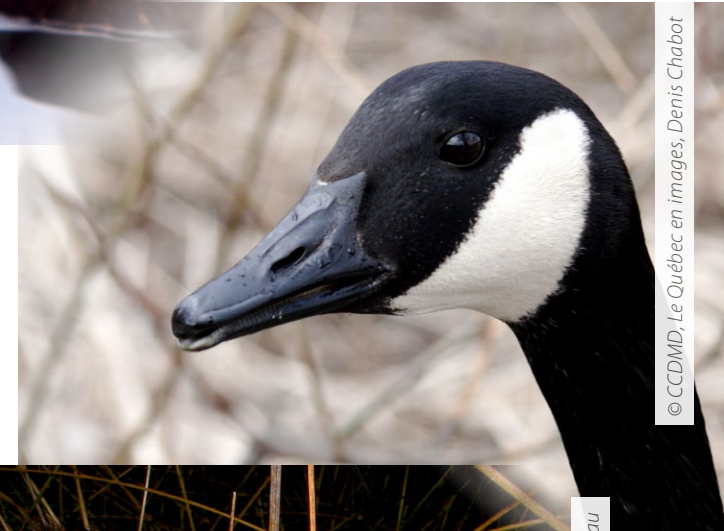
La forêt boréale nous apparaît souvent comme une vaste étendue uniforme, peu diversifiée. Pourtant, il ne faut pas sous-estimer la richesse de ce milieu. La forêt boréale mondiale contiendrait plus de 100 000 espèces, principalement des arthropodes et des microorganismes.

^[11] En Amérique du Nord, une étude a également révélé l'importance de la forêt boréale pour la faune aviaire. En effet, 325 espèces, soit près de la moitié de l'ensemble des espèces d'oiseaux présentes en Amérique du Nord, fréquentent la forêt boréale canadienne (et l'Alaska). Plus de 300 d'entre elles s'y reproduisent.^[12] La forêt boréale québécoise est particulièrement importante pour la sauvagine. Elle accueille **1,2 million de couples nicheurs** et abrite une grande proportion des populations mondiales de sept espèces, notamment le Harle huppé et le Canard noir.^[13]

En milieu boréal, il est également important de noter que les vieilles forêts montrent une plus grande complexité au niveau de la biodiversité que les jeunes peuplements. En effet, leur sous-étage est plus riche que celui des jeunes forêts du milieu boréal : plus de 50% des espèces de lichens ne se retrouvent que dans les vieilles forêts.^[14] La conservation de cette richesse passe donc par le maintien de vieilles forêts, dont celles au nord de la limite nordique!



© CCDMD, Le Québec en images, Marie-Michèle Côté



© CCDMD, Le Québec en images, Denis Chabot



© CCDMD, Le Québec en images, Jean-Guy Béliveau

Les vieilles forêts, riches en lichens, sont également indispensables pour assurer la survie d'une espèce emblématique de la forêt boréale : le caribou forestier.



© CCDMD, *Le Québec en images*, Jacques Gélinas

11. Burton, P.J., Y. Bergeron, B.E.C. Bogdanski *et al.*, 2010. Sustainability of Boreal Forests and Forestry in a Changing Environment. In: Mery, G., P. Katila, G. Galloway *et al.*, editors. *Forests and Society. Responding to Global Drivers of Change*. International Union of Forest Research Organizations, Vienna, Austria, IUFRO World Series. Chapter 14, 249-282.
12. Blancher, P. and J. Wells, 2005. *The Boreal Forest Region: North America's Bird Nursery*. Report commissioned by the Boreal Songbird Initiative and the Canadian Boreal Initiative. 11 p.
13. Lefebvre-Ruel, S. et M. Darveau. *Importance de la sauvagine du Québec à différentes échelles spatiales*. Rapport technique Q18. Québec, Canards Illimités Canada. En préparation.
14. Bergeron, Y. and N. Fenton, 2012. Boreal Forests of Eastern Canada Revisited: Old Growth, nonfire Disturbances, Forest Succession, and Biodiversity. *Botany* 90 (6) 509-523.

UN REFUGE POUR LE CARIBOU FORESTIER

Le caribou forestier est une espèce en déclin au Québec. Compte tenu de sa situation précaire, il a été désigné espèce menacée au Canada et vulnérable au Québec. Au fil du temps, son aire de répartition n'a cessé de remonter progressivement vers le nord. Ainsi, l'aire de répartition du caribou forestier a diminué de 40% depuis le milieu du 19^e siècle. Même si la chasse est un des facteurs qui a conduit à ce déclin, elle est aujourd'hui interdite. L'autre facteur important ayant mené à la diminution de la présence du caribou forestier est l'activité humaine, principalement l'aménagement forestier. La forêt boréale située au nord de la limite nordique des forêts attribuables constitue donc un refuge primordial pour le caribou forestier.^[15]

L'importance de préserver des territoires non perturbés pour le caribou forestier a été réaffirmée par les scientifiques ayant travaillé sur le programme de rétablissement fédéral de l'espèce.

Un seuil de perturbation critique a alors été établi: lorsque 35% de l'aire de répartition de l'espèce

« Dans la perspective de conserver les populations du caribou forestier sur le territoire de la Baie-James, nous ne recommandons pas l'extension vers le nord de la limite actuelle d'attribution commerciale de la forêt. »

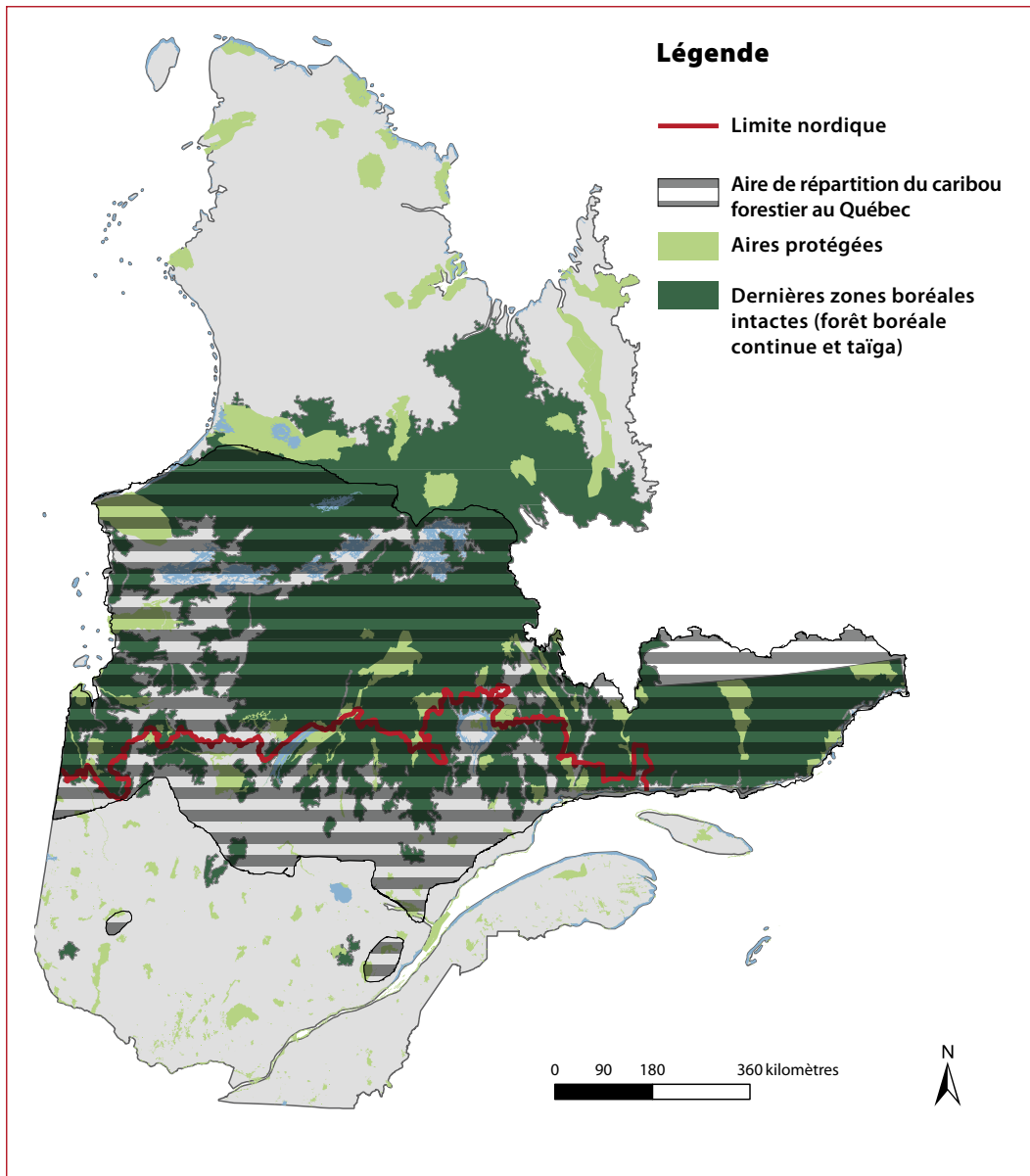
— Rudolph et collaborateurs^[17]

est perturbé (coupes forestières, routes, mines, incendies, etc.), la probabilité d'autosuffisance du caribou est de 60%. Au-delà de ce seuil de perturbation, le rétablissement et les chances de survie du caribou à long terme sont de plus en plus réduites.^[16] Afin de maintenir un habitat non fragmenté et non perturbé pour le caribou forestier, il est donc essentiel de conserver les derniers larges massifs forestiers intacts de la forêt boréale commerciale et de maintenir la limite nordique des forêts attribuables (Carte 2).

D'ailleurs, en 2012, une étude réalisée par un groupe de chercheurs afin de connaître la situation du caribou forestier sur le territoire de la Baie-James recommandait de ne pas repousser la limite nordique actuelle davantage vers le nord dans le but de conserver les populations de caribou forestier sur le territoire de la Baie-James.^[17] Il s'agit donc d'un incontournable.



Carte 2. Importance de la forêt boréale nordique pour le rétablissement du caribou forestier.



- Basille, M., R. Courtois, G. Bastille-Rousseau et coll., 2011. Effets directs et indirects de l'aménagement de la forêt boréale sur le caribou forestier au Québec. *Le Naturaliste canadien* 135 (1) 46-52.
- Environnement Canada, 2011. *Évaluation scientifique aux fins de la désignation de l'habitat essentiel de la population boréale du caribou des bois (Rangifer tarandus caribou) au Canada*. Mise à jour 2011. 116 p. et annexes.
- Rudolph, T. D., P. Drapeau, M.-H. St-Laurent et L. Imbeau, 2012. *Situation du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou) sur le territoire de la Baie-James dans la région Nord-du-Québec*. Rapport scientifique présenté au ministère des Ressources naturelles et de la Faune et au Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee). Montréal, Québec. 77 p.

PROTÉGER LA FORÊT BORÉALE : UNE RESPONSABILITÉ MONDIALE

Nature Québec est inquiet de l'avenir de la forêt boréale au nord de la limite nordique. L'ouverture de ce territoire serait un non-sens sur le plan écologique.

La parution prochaine du rapport du comité scientifique sur la révision de la limite nordique et la décision du gouvernement quant à l'avenir de cette limite sera donc suivie de près par Nature Québec. Repousser la limite plus au nord serait impensable ; ce recul serait inacceptable.



Nature Québec
sensible à tous les milieux

870, avenue De Salaberry, bureau 207
Québec (Québec) G1R 2TY9
Téléphone : 418 648-2104
conservons@naturequebec.org
www.naturequebec.org